

PROJET 2022 JEUNES

Dossier à déposer
avant le
25 février 2022

Avoir entre 11 et 26 ans et habiter le Gard



**Vous avez entre 11 et 26 ans
et avez un projet en tête ?
Nous pouvons vous accompagner !**

La Caisse d'allocations familiales du Gard, le Conseil départemental, la Mutualité sociale agricole du Languedoc ainsi que le Service Jeunesse, Engagement et Sports (SDJES) de l'Éducation nationale lancent conjointement un appel à projets destiné à soutenir vos initiatives sur le territoire sur l'année 2022. Celui-ci a pour objectif de promouvoir des projets, des actions et/ou des démarches répondant à des besoins spécifiques des jeunes et notamment des adolescents.

Vous trouverez ci-après tous les éléments pour constituer votre demande. Les différents documents peuvent être complétés en ligne. Il est nécessaire de les imprimer, de les signer et de les retourner impérativement **avant le 25 février 2022** par mail à l'adresse suivante :

jeunesse.cafnimes@caf.cnafmail.fr

Merci d'indiquer en objet du mail « ProjetsJeunes2022 » et le nom de la structure accompagnant éventuellement votre projet.

Vous retrouverez en p.12 les coordonnées des référents qui peuvent vous accompagner.

A vos stylos !

LES OBJECTIFS

Les partenaires ont décidé de soutenir des projets qui tiennent compte de vos attentes et répondent aux objectifs suivants :

- Favoriser votre autonomie en élaborant des actions qui concernent les jeunes ;
- Susciter votre initiative en favorisant votre prise de responsabilité ;
- Contribuer à votre épanouissement et à votre intégration dans la société par des projets favorisant l'apprentissage de la vie sociale ;
- Vous rendre acteurs de votre territoire et plus généralement vous rendre acteurs de votre vie ;
- Valoriser des démarches innovantes, mobilisatrices et citoyennes.

QUI PEUT RÉPONDRE

Pour déposer une demande, vous devez :

- Résider dans le Gard
- Être âgé de 11 à 26 ans révolus.

Le projet peut être réalisé, soit individuellement, soit par un groupe de 2 à 15 jeunes.

La mixité filles/garçons devra être recherchée.

Votre démarche peut être accompagnée par une structure.

LES TERRITOIRES CONCERNÉS

Votre projet peut être mis en œuvre sur l'ensemble du département du Gard mais une attention particulière sera portée aux projets réalisés sur un des quartiers prioritaires de la politique de la ville dont vous trouverez la liste sur :

<https://www.gard.gouv.fr/content/download/27734/198258/file/listes%20des%20QPV%202018%20dans%20le%20GARD.pdf>

Cet appel à projets étant multi partenarial, chaque institution considérera les projets en fonction de ses champs de compétence.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

1- L'appel à projets vise à soutenir des projets conçus et imaginés par les jeunes

Dès lors, les projets présentés devront faire apparaître clairement :

- Votre idée
- Votre prise de responsabilité dans le montage et la conduite du projet, et ce, dès la phase d'élaboration
- Votre participation concrète dans la mise en œuvre du projet

2- Vous pouvez présenter votre projet

- De manière individuelle
- De manière collective :
 - Soit avec un référent de votre projet collectif et une structure porteuse (nécessaire pour le versement de subventions publiques¹)
 - Soit avec un accompagnement par une structure qui vous guidera dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de votre projet

Si vous souhaitez être accompagné par une structure, vous pouvez solliciter les structures existantes suivantes :

- un centre social ou un espace de vie sociale;
- une maison de quartier ou une maison des jeunes et de la culture;
- un foyer rural;
- une association;
- un point information jeunesse, une mission locale des jeunes, un service jeunesse d'une collectivité territoriale, d'une intercommunalité,
- une fédération d'éducation populaire.

Dans ce dernier cas, la démarche ou idée du projet peut être initiée par un animateur de cette structure référente dès lors que la démarche vous permet de vous approprier le projet et que votre avis est bien pris en compte.

La structure devra alors démontrer votre prise de responsabilité dans le montage et la conduite du projet dès la phase d'élaboration ainsi que votre participation concrète dans la mise en œuvre.

¹ Structure porteuse nécessaire pour le versement de subventions par la CAF et le SDJES

Pour les jeunes mineurs, la structure s'attachera à favoriser l'**association de vos parents** dans le montage du projet (réunions d'informations, de préparation, de bilan...)

Le budget du projet proposé dans ce cas présent devra limiter la part des charges du personnel prévu dans l'accompagnement du projet sur le budget global du projet. Le comité de financeurs sera attentif à ce point pour 2022.

3- Le comité de financeurs sera attentif à :

- la diversification des sources de financement avec nécessité d'actions d'autofinancement
- une évolution des projets déjà financés s'il s'agit d'une reconduction (une action identique ne sera pas financée).

Si vous avez besoin d'informations sur les structures les plus proches de chez vous, n'hésitez pas à contacter les référents listés en p 13.

QUELLES ACTIONS PEUVENT ÊTRE FINANCÉES ?

Les projets devront démontrer votre engagement dans un ou plusieurs des champs d'actions suivants :

- ☐ La citoyenneté, la promotion des valeurs de la République (notamment la laïcité) et la lutte contre les violences et les discriminations ;
- ☐ L'animation locale (amélioration du cadre de vie, solidarité de voisinage, protection de l'environnement, lien intergénérationnel et interculturel, etc.) ;
- ☐ La solidarité internationale ;
- ☐ La mobilité ;
- ☐ La culture et les sports (ex : montage d'une pièce de théâtre), sous réserve que les jeunes s'inscrivent dans une véritable démarche en assurant la conception et la mise en œuvre dudit projet ;
- ☐ La prévention par les jeunes et pour les jeunes sur la santé, le bien-être.

Les projets présentés doivent mettre en avant, à partir du développement de l'autonomie, les outils et les savoir-faire destinés à dépasser les pratiques consuméristes, vous permettant de découvrir d'autres façons d'être et d'autres centres d'intérêt.

PROCÉDURE DE FINANCEMENT

Vous devrez présenter oralement les projets répondant à l'ensemble des critères précédemment énoncés devant une des commissions fixées aux dates suivantes : les 23 et 30 mars et le 6 avril 2022.

Après confirmation de votre éligibilité, nous vous enverrons un lien via un doodle (calendrier numérique) pour vous positionner sur les dates de ces commissions.

Cette commission sera composée de deux représentants d'institutions (CAF, Conseil départemental, MSA, SDJES de l'Education Nationale) avec la présence potentielle de jeunes et/ou de représentants d'une fédération associative.

Vous pouvez utiliser tout type de support pour présenter votre projet : vidéos, audios, power point, etc. Le matériel nécessaire sera mis à disposition.

N'hésitez pas à être créatifs !

A l'issue de cette présentation, la commission se réunira pour délibérer sur le soutien ou non du projet présenté

ÉVALUATION ET BILAN

Votre projet devra faire l'objet d'un bilan écrit qui pourra être complété de tout élément que vous estimez utile (montage photo, réalisation vidéo, compte rendu écrit, ...). **Nous vous demandons d'y apporter la plus grande attention.**

Si votre projet a été accompagné par une structure, le référent de votre projet s'engage à vous soutenir dans l'élaboration de votre fiche évaluation et à compléter si nécessaire.

Le non-respect de cette obligation pourra entraîner la mise en place d'une procédure de remboursement des sommes déjà versées, ainsi que le non-financement pour l'année suivante des projets retenus.

PROJETS JEUNES 2022

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

IDENTIFICATION DU PORTEUR DU PROJET

PROJET INDIVIDUEL ☐ Fille ☐ Garçon ☐ De 11 à 17 ans ☐ De 18 à 26 ans ☐	PROJET COLLECTIF ☐ <u>Composition du groupe de jeunes</u> Nombre de filles ☐ Nombre de garçons ☐ Total ☐ ☐ Nombre de 11 à 17 ans ☐ Nombre de 18 à 26 ans
---	--

Projet individuel ☐

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Adresse mail.....Tél.....

Projet collectif avec référent du projet et structure porteuse * ☐

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Adresse mail.....Tél.....

Nom de la structure :

Numéro SIRET et/ou SIRENN de la structure :

.....

Numéro du Registre national des Associations :

Adresse postale du **siège social** de la structure :

.....

Nom du représentant légal de la structure :

.....

Projet collectif accompagné par une structure ☐

Nom de la structure :

Numéro SIRET et/ou SIRENN de la structure :

.....

Numéro du Registre national des Associations :

Adresse postale du **siège social** de la structure :

.....

.....

Nom du représentant légal de la structure :

.....

Adresse postale de la délégation locale (si différente du siège) :

.....

Nom du représentant de la délégation locale (si différent du représentant légal)

.....

Téléphone : Mail :

Nom et coordonnées de la personne référente du projet au sein de la structure :

.....

LES MEMBRES DE VOTRE GROUPE

Nom Prénom	Age	Sexe F / M	Situation scolaire et/ou professionnelle	Régime MSA oui / non	Adresse postale**	Téléphone**	Mail**

** Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, les informations communiquées ci-dessus ne seront utilisées que dans le seul cadre de cet appel à projets.

LE PROJET

INTITULE DU PROJET :

.....

TYPE DE PROJET :

- ☐ La citoyenneté, la promotion des valeurs de la République (notamment la laïcité) et la lutte contre les violences et les discriminations
- ☐ Animation locale (amélioration du cadre de vie, solidarité de voisinage, protection de l'environnement, lien intergénérationnel et interculturel...)
- ☐ La solidarité internationale, la mobilité
- ☐ La culture et les sports
- ☐ La prévention par les jeunes et pour les jeunes sur la santé, le bien-être...
- ☐ Autres :
.....

Période de mise en œuvre du projet : du au 2022

DESCRIPTION DU PROJET :

Quels sont les objectifs que vous recherchez ? Que pensez vous que votre action va apporter aux personnes concernées / au territoire ?

Quelles actions réalisez-vous dans ce projet ? (Descriptif détaillé et argumenté du projet, de la démarche ou de l'action ; tout support de présentation est accepté : papier, photos, vidéo, etc.)

Comment vous organisez-vous pour réaliser ces actions ? (Moyens mis en œuvre : techniques, logistiques, matériel pédagogique, personnel encadrant, etc.)

Lieu :

Partenaire(s) du projet :

Des personnes vous aident-elles pour réaliser ce projet ? Si oui, comment ?

Quels sont les résultats que vous souhaitez ? Comment allez-vous mesurer ces résultats ?

GROUPE DE JEUNES PORTEURS DU PROJET :

Qui est à l'initiative du projet ? D'où vous est venue l'idée de ce projet ?

Comment allez-vous financer votre projet ?

Comment envisagez-vous la présentation finale de votre projet ? Quels supports allez-vous utiliser pour le diffuser ? (Texte, radio, photo, vidéo..)

Envisagez-vous des suites à votre action ?

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET

Le budget prévisionnel doit être obligatoirement équilibré

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achat matériel		Subvention « projet jeunes » demandée tous partenaires confondus (Etat, Conseil départemental, MSA, CAF)	
		Intercommunalité	
Alimentation		Région	
Services extérieurs		Commune	
Hébergement		Autres financements Etat	
Documentation		Autres financements Conseil départemental	
Assurance		Autres financements MSA	
Autres services		Autres financements CAF	
Déplacements		Autres subventions à préciser :	
Rémunérations liées à l'accompagnement		Autofinancement à préciser :	
Autres (à préciser)			
Total		Total	

Fait à

Le...../...../ 2022
Signature et tampon de la structure

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Dans tous les cas :

Le présent dossier complété et signé

En plus,

- Pour les projets individuels

- Le RIB au nom du demandeur ou du/des parent(s) ayant signé l'autorisation parentale pour les mineurs
- L'autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés par une structure

- Pour les projets collectifs soutenus par une structure (qu'elle soit seulement structure porteuse ou qu'elle soit structure qui accompagne)

- Le RIB de la structure
- Le récépissé de déclaration de création ou de modification de la structure délivré par la Préfecture à jour (pour les associations)

Ces documents sont à renvoyer par mail à l'adresse suivante :
jeunesse.cafnimes@caf.cnafmail.fr

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE

Pour tout renseignement ou toute difficulté pour remplir le dossier, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

☐ Conseil départemental	Régis BARDERA	04 66 05 41 66
☐ CAF	Karine VIDAL	04 66 87 94 59
☐ MSA	Amélie LÉON	04 67 34 81 73
☐ SDJES	Séverine GAUTHIER	04 30 08 61 56

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(POUR LES PROJETS INDIVIDUELS)

Je soussigné(e)

M'engage à :

- Réaliser le projet présenté en fonction des aides obtenues,
- Permettre le contrôle de l'utilisation de toute subvention attribuée,
- Contracter les garanties d'assurance nécessaires au projet,
- Etablir un compte-rendu détaillé dès la réalisation du projet intitulé

.....
.....

Fait à, le/...../ 2022

Signature du jeune porteur du projet

Signature d'un représentant légal du jeune s'il est mineur
(joindre en plus l'autorisation parentale)

AUTORISATION PARENTALE

(POUR LES MINEURS NON ACCOMPAGNES
PAR UNE STRUCTURE)

Je soussigné(e)

Demeurant à (adresse postale complète)

.....
.....
.....

☐ Parent

☐ Tuteur légal

Autorise le jeune :

Nom Prénom.....

A déposer une demande pour le Projet jeunes 2022 sous l'intitulé

.....
.....

J'atteste avoir pris connaissance des modalités de dépôt de dossier.

Date :/...../ 2022

Signature

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(POUR LES PROJETS COLLECTIFS EN LIEN
AVEC UNE STRUCTURE)

Je soussigné(e)

Responsable légal(e) de la structure

.....

M'engage à verser l'intégralité de la subvention perçue au bénéfice du projet intitulé :

.....

Fait à, le.../... / 2022

Cachet de l'organisme

Signature du responsable légal(e)

Je soussigné(e)

Tuteur en charge de l'accompagnement de la réalisation du projet intitulé :

.....

M'engage à accompagner le ou les jeunes référent du projet sus-cité et à :

- Réaliser le projet présenté en fonction des aides obtenues,
- Permettre le contrôle de l'utilisation de toute subvention attribuée,
- Contracter les garanties d'assurance nécessaires au projet,
- Faire établir par le jeune porteur du projet un compte-rendu détaillé dès la réalisation du projet.

Fait à, le.../... / 2022

Cachet de l'organisme

Signature du tuteur référent